UNIVERSITE LE HAVRE NORMANDIE SERVICE DE LA SCOLARITE CENTRALE MODALITES D'INSCRIPTION ANNEE UNIVERSITAIRE 2023 / 2024

Information <u>CVEC</u> (Contribution Vie Etudiante et de Campus afin de favoriser l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants).

En application de la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants du 8 mars 2018, les étudiants en formation initiale doivent OBLIGATOIREMENT s'acquitter de la C.V.E.C auprès du CROUS via le site :

messervices.etudiant.gouv.fr

Vous recevrez, par mail, une attestation sur laquelle figure votre numéro <u>d'attestation obligatoire</u> pour effectuer votre inscription administrative.

VOUS ETES BACHELIER(E) FRANÇAIS EN 2023

Vous devez fournir **OBLIGATOIREMENT**:

- Autorisation d'inscription à l'Université LE HAVRE NORMANDIE
- Diplôme ou relevé de notes du Baccalauréat
- L'attestation de la C.V.E.C (sauf en cas de dispense justifiée par un document officiel)
- Pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire)
- Titre de paiement (carte bancaire, chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'ULHN, virement externe). <u>Aucun paiement en espèces ne sera accepté</u>
- Si vous êtes mineur, l'autorisation parentale issue obligatoirement du site internet de l'ULHN ainsi que la copie de la pièce d'identité du parent signataire
- Si vous êtes boursier, la notification de bourse 2023/2024. Si vous ne la possédez pas, vous devrez vous acquitter des frais d'inscription qui vous seront remboursés ultérieurement sur présentation de la notification définitive et d'un RIB à votre nom

Service National:

Entre 16 et 18 ans : l'attestation de recensement

Entre 18 et 25 ans : la JDC (obligatoirement effectuée pour la fin de votre cycle de licence ou master à l'ULHN afin d'obtenir votre diplôme).

Pensez donc à effectuer votre journée d'appel le plus tôt possible et nous fournir très rapidement ce document pour mise à jour de votre dossier administratif.